

DECRET N° 2009-132 DU 20 AVRIL 2009

Chargeant Monsieur Zakari BABA BODY,
Ministre Chargé des Relations avec les
Institutions, de l'intérim de Madame Reckya
MADOUGOU, Ministre de la Micro Finance et
de l'Emploi des Jeunes et des Femmes et
des Petites pour compter 19 avril 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour
Constitutionnelle, des Résultats définitifs de l'élection
présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant
composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n°2009-131 du 19 avril 2009 chargeant Monsieur
Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la
Défense Nationale, de l'intérim du Président de la
République pour compter du 19 avril 2009.

DECRETE :

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Madame Reckya
MADOUGOU, Ministre de la Micro Finance et de l'Emploi des
Jeunes et des Femmes, Monsieur Zakari BABA BODY, Ministre
Chargé des Relations avec les Institutions est chargé d'assurer

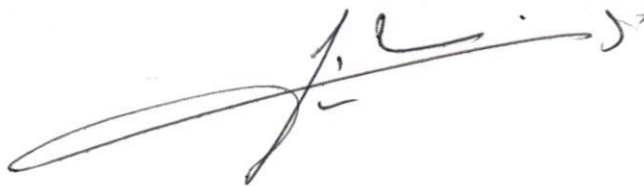
son intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour la République Française.

Article 2 : Il est délégué à Monsieur Zakari BABA BODY, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions durant cette période, les pouvoirs du Ministre de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 avril 2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense
Nationale,



Issifou KOGUI N'DOURO.-

Ampliations : PR : 6 AN : 4 CS : 2 CC : 2 CES : 2 HAAC : 2
HCJ 2 MINISTRES : 30 SGG 4 – JORB : 1.